

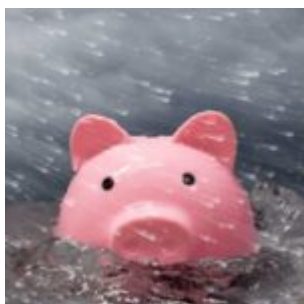
Plus de 3 milliards d'euros de dons aux associations en 2022



© 2023 Les Echos Publishing

L'année dernière, près de 5 millions de foyers ont déclaré à l'administration fiscale plus de 3 milliards d'euros de dons.

CFE : des facilités de paiement en raison des catastrophes climatiques



© 2023 Les Echos Publishing

Les entreprises touchées par les récentes catastrophes climatiques peuvent, en cas de difficulté, demander des aménagements pour le paiement du solde de cotisation foncière des entreprises (CFE) du 15 décembre prochain.

L'exonération des plus-values des TPE



© 2023 Les Echos Publishing

Les petites entreprises relevant de l'impôt sur le revenu peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération, totale ou partielle, sur les plus-values de cession d'éléments d'actif réalisées en cours ou fin d'exploitation.

Quelle fiscalité pour les cadeaux d'affaires en 2023 ?



© 2023 Les Echos Publishing

À l'approche des fêtes de fin d'année, les entreprises peuvent souhaiter offrir un cadeau à leurs principaux clients. Des

présents qui obéissent à des règles fiscales spécifiques.

Pensez aux réclamations fiscales avant le 31 décembre 2023



© 2023 Les Echos Publishing

Les entreprises qui souhaitent contester certaines impositions doivent adresser une réclamation à l'administration fiscale au plus tard le 31 décembre 2023.

CET 2023 : un dégrèvement pour ne pas trop payer !



© 2023 Les Echos Publishing

Lorsque la contribution économique territoriale (CET) 2023 dont votre entreprise est redevable excède 1,625 % de la valeur ajoutée produite par celle-ci, cet excédent peut donner lieu à un dégrèvement, sous réserve d'en faire expressément la demande.

**Prélèvement à la source :
pensez à renouveler votre
changement de taux !**



© 2023 Les Echos Publishing

Les contribuables qui ont demandé, en 2023, une baisse de leur taux de prélèvement à la source et qui souhaitent le conserver pour 2024 doivent renouveler leur demande sans trop tarder.

Recours hiérarchique après un

contrôle fiscal : un nouveau délai à respecter !



© 2023 Les Echos Publishing

L'administration fiscale exige désormais que la demande de recours hiérarchique d'un contribuable en cas de désaccord sur le redressement envisagé à la suite d'un contrôle fiscal soit effectuée dans un délai précis.

N'oubliez pas de régler votre taxe d'habitation !



© 2023 Les Echos Publishing

Votre avis de taxe d'habitation sur les résidences secondaires devrait arriver dans les prochains jours. La date limite de paiement est fixée cette année au 15 décembre à minuit (20 décembre si vous payez en ligne).

Exonération des plus-values des TPE et pluralité d'activités



© 2023 Les Echos Publishing

Pour être éligible à l'exonération des plus-values des petites entreprises, l'activité doit notamment avoir été exercée pendant au moins 5 ans. Une condition qui s'apprécie, le cas échéant, activité par activité, vient de préciser le Conseil d'État.